

PAR COURRIEL

Québec, le 28 février 2025

AUX PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS DES ORDRES PROFESSIONNELS ET
DES ASSOCIATIONS MÉDICALES

Mesdames,
Messieurs,

Des cas de rougeole sont actuellement déclarés dans différentes régions du Québec. Comme la maladie est aussi en hausse dans plusieurs pays du monde, des voyageurs infectés peuvent être la source d'éclosions au Québec. Nous souhaitons votre collaboration et votre appui pour rappeler l'importance d'adopter des mesures de précaution appropriées pour prévenir la propagation de cette maladie extrêmement contagieuse auprès de vos membres.

La vaccination contre la rougeole est le moyen le plus efficace de se protéger. Nous encourageons vivement chaque membre de votre ordre professionnel ou de votre association à vérifier son statut vaccinal et à recevoir les doses recommandées du vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons. Pour recevoir le vaccin, il est possible de prendre rendez-vous sur le site Web [Clic Santé](#) ou par téléphone au 1 877 644-4545.

Nous vous rappelons aussi l'importance de rester vigilant à tout cas cliniquement suspect de rougeole (fièvre, éruption cutanée, toux, conjonctivite). Il est alors recommandé d'appliquer rapidement les mesures de prévention et contrôle des infections. Pour les professionnels aptes à prescrire des tests :

- De demander les [tests de laboratoires](#) appropriés;
- De déclarer tout cas suspect par téléphone à la direction de santé publique concernée, sans attendre les résultats de laboratoire.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre engagement à réduire le risque de propagation de la rougeole en recommandant le vaccin aux personnes non protégées.

... 2

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les outils suivants :

- L'affiche [Alerte! Rougeole!](#) (photos incluses)
- La page Web [Rougeole - Professionnels de la santé - MSSS \(gouv.qc.ca\) et Éclosion de rougeole | Gouvernement du Québec](#)
- Le Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) [RRO : vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons - Vaccins - Professionnels de la santé - MSSS \(gouv.qc.ca\)](#)

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint,



Luc Boileau

N/Réf. : 25-SP-00040